

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°19 nominations

n°19

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 janvier 1931

Numéro JO

n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro

31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

Mohamed Doualé est notimé écrivain auxiliaire, au salaire mensuel de 2950 francs, exclusif de toute autre indemnité, et affecté, en cette qualité, au cercle de Djibouti, à compter du 1° janvier 1951.